



Conseil économique et social

Distr. limitée
14 avril 2022

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité du développement social

Septième session

Bangkok et en ligne, 6-8 septembre 2022

Ordre du jour provisoire annoté

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la septième session du Comité du développement social (section I) et les annotations s'y rapportant (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclarations liminaires ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Stratégies visant à constituer une main-d'œuvre en bonne santé, protégée et productive en Asie et dans le Pacifique.
3. Stratégies de renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique.
4. Suivi des résultats de la Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.
5. Examen de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa septième session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Déclarations liminaires

Le programme de la session sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2022/committee-social-development-seventh-session.

b) Élection du Bureau

Le Comité élira le (la) Président(e), le (la) Vice-Président(e) et le (la) Rapporteur(euse) de la session.

La liste des participant(e)s sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-social-development-seventh-session.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CSD/2022/L.1)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour, sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires.

2. Stratégies visant à constituer une main-d'œuvre en bonne santé, protégée et productive en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Stratégies visant à constituer une main-d'œuvre en bonne santé, protégée et productive en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CSD/2022/1)

Annotation

Le document ESCAP/CSD/2022/1 présente une analyse des principaux indicateurs de développement social, y compris le degré de solidarité et de confiance. On y examine l'importance du renouvellement du contrat social et de la constitution d'une main-d'œuvre résiliente afin de mieux répondre aux évolutions actuelles et aux tendances émergentes dans le monde, ce qui passe nécessairement par la fourniture de soins de santé universels, par une transition verte et juste vers des emplois décents et par une généralisation de la protection sociale à tous. Des stratégies et des recommandations politiques y sont proposées afin de relever ces défis et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les membres et les membres associés sont invités à présenter des exposés succincts mettant en évidence les expériences et les politiques nationales qui ont contribué à redynamiser le contrat social, en stimulant la confiance et la solidarité. Le Comité pourrait également souhaiter donner des orientations sur les activités futures du secrétariat sur ce sujet ainsi que sur les stratégies visant à renforcer la résilience de la main-d'œuvre, en particulier à

la lumière du Programme 2030 et du rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun ».

3. Stratégies de renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Mesures régionales visant à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CSD/2022/2)

Annotation

Le document ESCAP/CSD/2022/2 fait le point des premières activités et mesures engagées par le secrétariat pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique, approuvé par le Comité en octobre 2020.

Les membres et les membres associés sont invités à présenter de brefs exposés soulignant les progrès accomplis dans la mise en place de systèmes de protection sociale plus inclusifs et complets et à indiquer quelles mesures ont été prises pour mettre en œuvre le Plan d'action. Le Comité souhaitera peut-être aussi donner des orientations et indiquer les domaines dans lesquels le secrétariat peut aider les pays et la région à œuvrer plus rapidement à la réalisation du Plan d'action et à faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes bénéficient d'une protection sociale.

4. Suivi des résultats de la Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

Documentation

Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CSD/2022/3)

Accélérer la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement pour bâtir une société durable pour tous les âges en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/MIPAA/IGM.3/2022/3/Add.1)

Annotation

Le document ESCAP/CSD/2022/3 donne un aperçu des tendances en matière de vieillissement de la population et fait un tour d'horizon de la situation des personnes âgées en Asie et dans le Pacifique. Les problèmes émergents qui touchent les personnes âgées, tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la dégradation de l'environnement, notamment les changements climatiques, et la difficulté d'accès aux technologies numériques y sont passés en revue. En outre, ce document présente une synthèse des conclusions et recommandations issues des enquêtes nationales volontaires sur la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement, ainsi que des consultations avec les parties prenantes qui ont été organisées en amont de la Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le quatrième cycle d'examen et d'évaluation.

Les membres et les membres associés sont invités à présenter de brefs exposés faisant état des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid en Asie et dans le Pacifique et à évoquer les mesures supplémentaires qu'il conviendrait de prendre pour en accélérer la mise en œuvre, dans la perspective de bâtir des sociétés adaptées à tous les âges. Le Comité est également invité à fournir des orientations sur la mise en œuvre du document final de la Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le quatrième cycle d'examen et d'évaluation (ESCAP/MIPAA/IGM.3/2022/3/Add.1).

5. Examen de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Examen de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CSD/2022/4)

Annotation

Le document ESCAP/CSD/2022/4 revient sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique. Il présente une synthèse des principales conclusions des enquêtes nationales qui ont été réalisées pour faire le point sur le développement tenant compte de la question du handicap en Asie et dans le Pacifique, dans le but d'éclairer les travaux de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022).

Les membres et les membres associés sont invités à faire des déclarations succinctes pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon, notamment en ce concerne les mesures prises pour renforcer le développement incluant le handicap. Le Comité pourrait également souhaiter fournir des conseils pour faire progresser l'action régionale en faveur de la promotion des droits des personnes handicapées et de l'inclusion du handicap.

6. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être examiner toutes autres questions qui auront été portées à son attention.

7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa septième session

Documentation

Projet de rapport (ESCAP/CSD/2022/L.2)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa septième session, lequel sera soumis à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-dix-neuvième session.